



## **Négociations salariales 2024 Nous avons été entendus !**

**Les 8 organisations syndicales** associées dans une intersyndicale ont été entendues !

A l'issue de la réunion de négociation anticipée sur les salaires 2024, CFDT, SNECA et SUDCAM signent pour l'ensemble des salariés et à compter du 1<sup>ER</sup> janvier 2024 :

**1500€ d'augmentation de salaire annuel pour tous  
(RCE)**

**soit l'équivalent de la PPV à vie !**

En privilégiant le dialogue social constructif, les organisations syndicales ont été le relais de vos attentes.

**Ensemble on est plus fort !**